



Bourses de l'Art urbain 2022-2023

Appel à candidature aux diplômés des écoles du cadre de vie

Règlement

Article 1

L'Art Urbain dans les Territoires, association reconnue d'utilité publique pour la promotion de l'Art urbain, attribue des « Bourses de l'Art urbain » à de jeunes professionnels du cycle Master (architectes, ingénieurs, paysagistes, urbanistes...) ayant obtenu une note minimum de 15/20 (mention Bien ou Très Bien) à leur Projet de fin d'études (PFE), présenté durant l'année 2022 ou 2023.

Article 2

Le montant de la Bourse est de 500€ par PFE, qu'il soit individuel ou en équipe. Le nombre de bourses accordées est, dans la limite de dix, laissé à l'appréciation de l'Association L'Art Urbain dans les territoires.

Article 3

Le PFE doit:

- · comparer l'analyse d'un site existant (AVANT) à la proposition du PFE (APRÈS)
- · indiquer les **qualités architecturales, sociales et environnementales** (se référer au «<u>Référentiel pour la qualité du cadre de vie</u> » sur <u>www.arturbain.fr</u>.

Article 4

Pour être recevable, le dossier de candidature comprendra les fichiers suivants :

- le CV du candidat (ou des candidats ayant rendu le PFE en équipe) au format PDF
- l'attestation d'attribution du PFE avec la note ou la mention obtenue
- un fichier PDF indiquant le nom du ou des candidats, leur mail, le nom du directeur d'études et son mail
- une « fiche de présentation du PFE » format A4 enregistrée en PDF et dont la **mise en page respectera la charte graphique imposée** (consulter les fiches des années précédentes sur <u>www.arturbain.fr/arturbain/bourses</u> et télécharger le modèle à compléter sur)

L'envoi numérique du dossier de candidature s'effectue par l'intermédiaire de l'<u>interface</u> en ligne avant le 15 mars 2023.

Article 5

Les candidats sélectionnés s'engagent à participer à la remise des Bourses le 06 juin 2023 à Paris la Défense lors de la remise des Prix du Concours international, en présence de la presse et des personnalités invitées.

Article 6

Pour tout renseignement, s'adresser à Aude Vaspart Tél: 06 20 41 77 19 – Email: arturbain.ciau@gmail.com

Rappel:

Envoi du dossier de candidature par l'intermédiaire de l'<u>interface en ligne</u> avant le 15 mars 2023 minuit, heure française